

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES,
25 centimes la ligne
RÉCLAMES,
50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

ON S'ABONNE :
à Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an 16 fr
Six mois 9 fr.
Trois mois 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

CALENDRIER DU LOT.

| DAT. | JOURS. | FÊTE. | FOIRES. | LUNAISONS. |
|------|-----------|-------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| 12 | Dim... | se Spérie. | | ☉ P. L. le 7, à 8 h. 54' du soir. |
| 13 | Lundi. | s. Edouard. | Albas, Castelnau, Labastide-Murat. | ☽ D. Q. le 15, à 11 h. 51' du soir. |
| 14 | Mardi. | s. Calixte. | | ☉ N. L. le 23, à 7 h. 43' du mat. |
| 15 | Mercredi. | se Thérèse. | Figeac. | ☽ P. Q. le 29 à 11 h. 53' du mat. |

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

| DERN. LEVÉE DE BOÎTE. | DÉSIGNATION DES COURS. | DISTRIBUTION. |
|-----------------------|--|------------------|
| 7 h. 30' du matin. | Paris, Bordeaux, Toulouse, etc. | 6 h. 30 m. du s. |
| 7 heures du soir. | Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastier. | 7 h. du m. |
| 10 heures du soir. | Figeac (Labenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry. | 7 h. du m. |
| | | 6 h. 30 m. du s. |

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 8 Octobre 1862.

BULLETIN

Le prince Napoléon et son Auguste épouse ont été reçus avec enthousiasme à Ajaccio, où un arc de triomphe avait été élevé pour eux. La même ovation les attend à Bastia. La municipalité de cette ville, organise, à leur intention, une brillante fête.

La *Gazette Officielle* de Turin publie un décret royal qui accepte la démission de M. Conforti. M. Rattazzi est chargé de l'intérim du ministère de la Justice.

Dimanche, dans la matinée, le roi Victor-Emmanuel signa le décret d'amnistie. Les déserteurs de l'armée en sont exclus. — Le ministère a voulu que cet acte fût essentiellement politique, voilà pourquoi il n'a pas jugé convenable de lier l'amnistie au mariage de la princesse Marie Pie. La presse française, qui depuis longtemps a exprimé son opinion favorable à cet acte de clémence, applaudira de tout cœur à cette mesure généreuse.

Les bruits de la dissolution de la chambre italienne sont démentis par la *Discussion*. Elle assure, au contraire, que le Parlement sera convoqué dans le courant de novembre.

M. Rattazzi est légèrement souffrant, nous dit une lettre de Turin. — Garibaldi va toujours mieux; mais son rétablissement ne sera pas cependant aussi rapide que les chirurgiens le croyaient. — Notre correspondance ajoute : « Une triste nouvelle nous arrive de Naples. Le chanoine Maresca, député de Sorrento, et l'un des ecclésiastiques les plus probes et les plus instruits que l'on connaisse, a été attaqué par les brigands dans sa maison de campagne. Il a cherché à se défendre. Un coup de pistolet l'a étendu mort. »

Plusieurs arrestations ont été opérées à Naples, dans la nuit du 3 au 4 octobre, parmi les partisans de François II. On prétend qu'elles ont amené la saisie de papiers compromettants.

L'état de siège est maintenu dans toute sa rigueur.

La souscription ouverte, à Rome, pour l'achat d'un cadeau qui a été envoyé à la princesse Pie, a produit, en quelques heures, 20,000 fr.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 8 octobre 1862.

ALICE

NOUVELLE

CHAPITRE IV.

(Suite.)

Un éclair de triomphe brilla dans les yeux de Mme d'Avigny; ses lèvres, encore crispées par la colère, grimacèrent un sourire, et, tendant la main à son mari, elle dit à Laure qui entrainait : « Viens, ma fille remercie ton père de sa bonté; je lui ai fait part de notre désir, et il s'y est rendu tout de suite. »

Laure embrassa M. d'Avigny, mais en le regardant, ainsi que sa mère avec une expression ironique. L'air triste et contrainct de l'un, les traits bouleversés de l'autre auraient suffi pour lui apprendre que la victoire n'avait

(*) La reproduction est interdite.

A Berlin, l'événement du jour, dit la correspondance Havas, est le discours de M. de Bismark, relatif au traité de commerce, discours prononcé à la chambre des seigneurs.

Après la déclaration de M. de Bismark, il n'est plus possible d'admettre que le gouvernement du roi fera des concessions au gouvernement de l'Allemagne méridionale.

Il paraît certain que M. le comte d'Enlenbourg quitte le ministère du Commerce; on ne sait encore qui lui succédera.

On dit que les membres les plus influents de la chambre des seigneurs n'ont l'intention de proposer à cette assemblée ni le rejet ni l'adoption du budget « rogné » par la chambre des députés, mais de voter purement et simplement le budget présenté, par le gouvernement, y compris le chapitre des dépenses pour la réorganisation de l'armée que la chambre des députés avait cru devoir supprimer.

Le roi, qui, de Baden, s'est rendu à Cobourg pour faire visite à la reine d'Angleterre, est attendu demain soir à Cotsdam.

Le bruit qui attribue à la reine Victoria l'intention d'abdiquer en faveur de son fils, le prince de Galles, est aujourd'hui démenti.

La *Correspondencia* d'Espagne confirme que Cabrera désire à tous prix rentrer en Espagne et y terminer ses jours; il est prêt à reconnaître la reine Isabelle et son gouvernement sans aucune condition, et il ne demande même pas la reconnaissance de ses grades, titres et honneurs. Son seul but, est de vivre à Tortosa, dans une maison de campagne dont la construction est, paraît-il, déjà commencée.

Les mesures conciliatrices sont rarement du goût des partis extrêmes, dit le *Constitutionnel*. Des lettres de Constantinople signalent des conflits isolés, mais fréquents, entre Turcs et Serbes, qui seraient également froissés du résultat des conférences. Nous ne doutons pas que les esprits sages, en Serbie, ne finissent par rendre justice à la sagesse des résolutions arrêtées par les grandes puissances de concert avec le gouvernement ottoman, résolutions qui tiennent compte de tous les intérêts légitimes.

Les conférés sont à trente milles de Louisville.

pas été si facile et qu'une scène violente avait eu lieu, alors même qu'elle n'eût pas entendu de l'antichambre une partie de leur entretien.

Il n'est presque pas de jeune femme qui, dans un salon, à la lumière, quand le plaisir l'anime, quand son regard brille et sa bouche sourit, ne puisse paraître agréable et même jolie. Laure passait dans le monde pour une beauté; mais, vue de près et dépourvue du prestige de la toilette, elle n'était qu'une poupée assez insignifiante. Ses traits, dont on vantait la finesse, étaient trop anguleux; elle avait le front trop étroit, le nez trop petit, la figure trop courte. Sa bouche n'était qu'une fente à peine perceptible; sa taille, extrêmement mince, manquait de rondeur et de souplesse, et elle imprimait à son cou grêle des mouvements fort semblables à ceux de certains oiseaux de basse-cour.

Vêtue d'une robe chargée de volants, dont le corsage fort décolleté laissait à nu ses épaules jaunes et maigres, elle avait au cou et aux bras plus d'or et de perles qu'il n'en faudrait pour la parure de bal de dix jeunes personnes de bon goût. Ses cheveux d'un joli blond disparaissaient presque entièrement sous une résille très-riche; en un mot, sa petite personne était écrasée par sa toilette éclatante et prétentieuse.

Et Mme d'Avigny de contempler, d'admirer, de s'extasier sur la robe, les bijoux et la coiffure, et plus encore sur la grâce et la beauté de sa fille. Quoi d'étonnant à ce que Laure, ainsi adulée, se crût la huitième merveille du monde? D'un esprit médiocre, d'un jugement étroit, gâtée par les flatteries de sa mère et d'un essaim de courtisans de

Le bruit court qu'il y aura une autre levée de cent mille hommes.

Les confédérés ont établi leurs lignes sur le Potomac supérieur.

On est encore sans nouvelles sérieuses de notre armée d'expédition au Mexique.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Paris, mardi 7 octobre.

Turin, 6 octobre. La *Gazette officielle* publie le décret d'amnistie, précédé d'un rapport de M. Rattazzi.

Un décret du général Brigonne ordonne le désarmement de la Sicile à la suite de plusieurs assassinats.

Rome, 6 octobre.

Le Pape est parti pour Castelgandolfo. Vienne, 6 octobre.

Belgrade, 5 octobre (soir). Le firman de la Porte pour l'acceptation des décisions de la conférence, sera publié demain.

La démolition des barricades est commencée. Sir Bulwer est parti pour Pesth, sur le vapeur de guerre *Albecht*.

Francfort, 5 octobre.

L'Assemblée générale de l'Association commerciale de Nassau, a décidé, après un long examen du traité de commerce franco-prussien, que les intérêts matériels de la Principauté exigeaient impérieusement qu'elle marchât d'accord avec la Prusse dans les questions commerciales.

Turin, 5 octobre.

Le roi a signé ce matin un décret d'amnistie pour toutes les personnes compromises dans les derniers événements de l'Italie méridionale, à l'exception des déserteurs de l'armée. Ce décret sera incessamment publié d'une façon officielle.

Shang-Hai, 49 août.

Le colonel américain Ward, qui commande les troupes impériales, a pris trois villes aux insurgés. Quyaou est tombé en son pouvoir, après un combat sanglant. Les insurgés chinois empêchent le transport des soies.

Un traité de commerce a été signé entre la Belgique et le gouvernement chinois.

Au Japon, une émeute est imminente contre le parti favorable aux étrangers. On annonce le suicide du représentant des Daimios (noblesse japonaise) près la Cour impériale. La garde des légations françaises et anglaises a été augmentée. Le gouvernement japonais fait tous ses efforts pour prévenir l'émeute. — De grandes inondations ont eu lieu en Australie.

Londres, 6 octobre.

La foule était immense hier à Hyde-Park bien que

dois, elle devait nécessairement être vaine et coquette. Ses défauts résultaient de son éducation; mieux dirigée, elle aurait eu des qualités estimables, car la nature l'avait douée d'un caractère souple, accessible à toutes les impressions, et elle n'était devenue exigeante, égoïste et impérieuse qu'à force de voir satisfaire ses moindres caprices et de s'entendre répéter sans cesse qu'elle avait droit à tous les hommages.

Tandis qu'elle se pavanait devant une glace, jouissant d'avance de son triomphe et du dépit des amies qu'elle allait éclipser, on annonça M. Achille Émery.

C'était un lion, toujours mis à la dernière mode, qu'il exagérait jusqu'au ridicule, et si infatué de son mérite qu'il ne voyait rien au-dessus, si ce n'est peut-être le million de M^{lle} d'Avigny.

Il parut, glissant sur la pointe de ses souliers vernis, qui lui emprisonnaient le pied comme dans un étai; salua Mme d'Avigny d'un déluge de compliments, fadaes qui la firent sourire complaisamment, puis s'avança vers Laure et lui présenta un superbe bouquet.

Elle le reçut en minaudant et écouta avec une feinte distraction les comparaisons les plus rebattues entre elle et les fleurs. Mais, ô contretemps! il n'avait pas débité la moitié de son madrigal, composé à grand-peine depuis le matin, qu'il fut interrompu par l'arrivée de plusieurs personnes.

Nous l'avons déjà dit, M. d'Avigny ouvrait ses salons à une foule de gens qu'il n'aimait ni n'estimait; à des oisifs qui venaient là, comme à toutes les fêtes du grand monde, chercher un remède à leur ennui; à des riches,

le comité garibaldien eût annoncé que le meeting n'aurait pas lieu dimanche. D'après le *Morning-Star* cent mille hommes étaient réunis à Hyde-Park, et un grand nombre étaient armés.

Le tertre qui avait servi, dimanche dernier, de tribune, fut occupé par les Irlandais qui poussèrent le cri de : *Vive le Pape!* auquel il fut répondu par les cris de : *Vive Garibaldi!* Il en résulta un conflit qui dura deux heures. Le tertre fut pris et repris par les deux partis.

Plusieurs militaires se trouvaient parmi les combattants. Un piquet de soldats fut envoyé par l'autorité pour arrêter les militaires mêlés à la bagarre; mais le piquet se rangea du côté des garibaldiens et prit part à la lutte. Un grand nombre de personnes ont été blessées.

Le *Times* évalue à 90,000 le nombre des combattants.

La victoire est restée aux garibaldiens qui ont prononcé plusieurs discours contre l'occupation de Rome.

Les combattants étaient armés de Gourdins, de bâtons et de couteaux. Le piquet de soldats envoyés sur les lieux prit part à la lutte après qu'un soldat eut reçu à la figure un coup qui le fit saigner et tomber sans connaissance.

Les troubles se terminèrent par l'intervention de la police. Il y a eu de nombreuses arrestations.

Les journaux blâment la police d'être arrivée trop tard. Un Irlandais a été poignardé par un Italien.

Le *Times* dit que les soldats devraient être consignés, dimanche prochain, dans leurs casernes, parce que le bruit court que les soldats irlandais veulent se battre contre les soldats qui ont aidé les garibaldiens.

Le *Morning-advertiser* dit que le comité garibaldien tiendra ce soir une séance préliminaire pour fixer le jour du meeting que doit présider le lord-maire.

Turin, 6 octobre.

Le ministre Pepoli est parti pour la Suisse.

M. Sella est chargé de l'intérim du ministère du commerce.

Garibaldi a passé une nuit agitée par suite des douleurs provenant de sa blessure.

Madrid, 6 octobre.

La cour de Grenade a prononcé son arrêt dans l'affaire des protestants espagnols. Divers prévenus ont été condamnés à 8 et 9 ans de prison. Les époux Trigo ont été absous. Les condamnés ont fait appel. Ils seront jugés ultérieurement par la cour de Malaga.

Les avis de Mexico, du 28 août, portent que les armes du consulat d'Espagne ont été arrachées et jetées par terre.

Lisbonne, 5 octobre.

Le *Bartolomeo-Diaz*, ayant à bord la reine de Portugal, est entré dans le Tage, à midi. Le roi a rendu visite à la reine à une heure. L'enthousiasme est général.

qui y étalaient leur luxe, rival du sien; à ces flatteurs qui courtisent les favoris de la fortune, et surtout l'aristocratie, qui assistait à ses réunions pour se moquer ensuite du ton bourgeois et des manières prétentieuses de sa femme et de sa fille.

Hâtons-nous d'ajouter, cependant, qu'il y recevait aussi quelques amis vrais. De ce nombre étaient le marquis et le comte de Rochebrune, deux nobles cœurs qui savaient l'apprécier et qui le plaignaient tout bas, devant les souffrances qu'il ne confiait à personne.

Le marquis descendait d'une famille ancienne et autrefois très-riche, que les folles prodigalités de son aïeul et de son père avaient mise à deux doigts d'une ruine complète.

C'était à grand-peine qu'après la mort de ce dernier, il avait sauvé du naufrage le château de Rochebrune, en Auvergne. Les autres propriétés avaient été vendues pour payer les dettes du défunt. En ces tristes circonstances, d'Avigny avait souvent aidé de sa bourse M. de Rochebrune, qui, de ce moment, lui avait voué une reconnaissance et une amitié sans bornes. En voyant grandir son fils et la fille de d'Avigny, il avait caressé avec amour le rêve de les voir un jour l'un à l'autre. A ses yeux Laure était la fiancée d'Edmond. La question de mésalliance ne l'arrêtait pas; certes, il eût préféré une belle-fille d'origine noble; mais il considérait comme un devoir imposé par l'honneur d'acquiescer son ancienne dette envers le généreux industriel, d'autant plus qu'un récent héritage, en le rendant presque aussi riche que son ami, lui ôtait tout scrupule, toute crainte de paraître marier un titre à une dot.

Sous le titre : *Faute de s'entendre*, nous lisons dans notre correspondance un remarquable article, sur la situation actuelle de quelques États. — Si le désaccord entraîne les tiraillements, la guerre civile, la ruine d'un pays; l'entente le rend prospère et le fait respecter. Voici comment M. Bayvet termine son raisonnement :

« Tandis que ces agitations, ces contentions tourmentent les États voisins ou lointains, la France est grande, prospère, apaisée. Pourquoi? Parce qu'ayant longtemps souffert faute de s'entendre, elle reconnaît que l'accord est fécond et la désunion stérile. Nation et gouvernement se sont entendus. Le pays a compris la nécessité du pouvoir, et celui-ci, lorsqu'il juge l'heure propice, n'attend pas qu'on lui arrache des concessions. Il les offre, apportant chaque jour une pierre à l'édifice qui doit un jour recevoir ce suprême couronnement : la liberté. Mais entendons-nous à notre tour : la liberté qui est un flambeau civilisateur et non point une torche révolutionnaire. »

Un service religieux a été célébré hier dans l'église de Rueil, pour l'anniversaire de la mort de S. M. la Reine Hortense, dont les restes mortels reposent, comme chacun sait, dans les caveaux de cette église, conformément au vœu exprimé par l'auguste Mère de S. M. l'Empereur.

Cette pieuse cérémonie réveille, chaque année, dans le cœur des habitants de la commune et des communes environnantes, les souvenirs si populaires qui se rattachent au nom de la Reine Hortense, et elle s'est accomplie, d'habitude, au milieu des témoignages de respectueuse sympathie d'une nombreuse population accourue pour joindre ses prières à celles de l'assistance officielle, dont faisaient partie M. Gautier, conseiller d'Etat, secrétaire général du ministère de la Maison de l'Empereur, le maire et le conseil municipal de la commune, les députations des anciens militaires de l'Empire; les anciens serviteurs de la Famille impériale; le colonel, le lieutenant-colonel et le corps des officiers du régiment des voltigeurs de la garde impériale en garnison à Rueil, etc.

Après la messe, et l'absoute ayant été dite par le curé de Rueil, toutes les personnes qui se pressaient dans l'enceinte et aux abords de l'église sont venues jeter l'eau bénite sur la tombe qui renferme la dépouille mortelle de S. M. la Reine Hortense.

Le *Morning-Post* du 2 octobre publie l'adresse suivante, qu'il a reçue de Garibaldi :

A LA NATION ANGLAISE.

Souffrant sous des coups répétés moraux et physiques, l'homme peut ressentir plus parfaitement le bien et le mal, maudire les auteurs du mal et consacrer aux bienfaiteurs une affection et une gratitude sans bornes. Et je te dois de la reconnaissance, ô peuple anglais! Je le sens autant que mon âme est capable de sentir.

Tu as été mon ami dans la bonne fortune et tu me continues ton amitié précieuse dans la mauvaise fortune. Que Dieu te bénisse! ma reconnaissance est d'autant plus forte, ô bon peuple! qu'elle s'élève au dessus du sentiment individuel et grandisse dans le sentiment gé-

Edmond connaissait le désir de son père; il savait aussi que le noble vieillard ne le contraindrait pas à épouser Laure, mais verrait avec douleur ses espérances déçues. Le marquis avait beaucoup souffert; sa femme était morte jeune, et de quatre enfants qu'elle lui avait laissés, il ne lui en restait plus qu'un seul, le dernier de tous. Il avait donc reporté sur celui-là toutes ses affections, et sa tendresse pour lui n'avait d'égal que la vénération profonde dont l'entourait ce bon fils. On ne sera donc point étonné d'apprendre qu'Edmond, pour ne pas affliger son père, s'efforçait de plaire à M^{lle} d'Avigny et de fermer les yeux sur ses défauts.

Mais, hélas! depuis la veille, cette tâche lui était devenue très-pénible.

Lorsqu'il se présenta, un peu tard, dans les brillants salons, déjà peuplés d'une foule nombreuse, Laure, entourée d'une cour de jeunes élégants, feignit d'abord de ne pas remarquer sa présence. Piquée du succès d'Alice chez M^{me} d'Orange, elle ne pouvait surtout pardonner au comte l'émotion qu'il avait montrée en l'écoulant, et elle voulait le punir de ce qu'elle appelait un infidélité. Elle l'aimait donc? Non, pas le moins du monde; elle n'aimait que son titre. Ce qu'elle rêvait, ce n'était pas l'affection d'un cœur d'épouse, la société d'un homme aimable et instruit; c'était l'équipage armorié et la couronne de comte, en attendant celle de marquise, sur le linge, la vaisselle et les cartes de visite.

Edmond s'approcha d'elle et lui souhaita le bonsoir avec courtoisie, mais sans trop d'empressement. Elle répondit d'un ton assez sec, et sans lui tendre la main comme

néral des peuples dont tu représentes le progrès!

Qui! tu mérites la reconnaissance de l'univers parce que tu offres un asile à l'infortuné, de quelque région qu'elle vienne; tu l'identifies avec l'infortuné d'autrui, tu y compâtes, tu la soulages.

Le proscrit trouve dans ton sein un refuge contre la tyrannie; il y trouve la sympathie, il y trouve aide et secours parce qu'il est proscrit, parce qu'il est malheureux. Et les Haynan, ces féroces bourreaux de l'autocrate, ne seraient pas supportés par le sol de ta libre patrie; ils fuient effrayés, le dédain de tes généreux fils contre la tyrannie. Et que serions-nous en Europe sans ton généreux soutien?

L'autocratie atteint et frappe ses proscrits dans ces autres contrées où n'existe qu'une liberté bâtarde, où la liberté n'est qu'un mensonge. C'est sur la terre sacrée d'Albion qu'il faut la chercher. Moi, comme tant d'autres voyant la cause de la justice foulée aux pieds dans tant de parties du monde, je suis tenté de désespérer du progrès humain.

Mais lorsque je reporte vers toi ma pensée, je me tranquillise en voyant la marche ferme et sans crainte vers ce but où la race humaine semble être appelée par la Providence. Suis imperturbablement ton chemin, ô nation invaincue, et n'hésite pas à appeler les nations sœurs dans la voie du progrès humain. Appelle la nation française à coopérer avec toi.

Toutes deux, vous êtes dignes de marcher, en vous donnant la main, à l'avant-garde de la civilisation.

Appelle-la! Que dans tous les meetings résonnent des paroles de concorde des deux grandes sœurs.

Appelle-la!... Appelle et tout de suite les braves fils de l'Helvétie!

Les belliqueux enfants des Alpes, les vestales du feu sacré de la liberté seront avec toi. Et quels alliés! Appelle la grande République américaine; elle est ta fille, après tout; elle sort de ton sein, et aujourd'hui elle s'épuise pour l'abolition de l'esclavage, généreusement proclamé par toi.

Aide-la à sortir de la terrible lutte que lui ont suscitée les marchands de chair humaine. Aide-la et puis ensuite fais-la asseoir à tes côtés dans ce grand congrès des nations, œuvre finale de la raison humaine. Appelle à toi tous les peuples qui ont un libre vouloir, et ils ne retarderont pas un seul jour.

L'initiative qui l'appartient pourrait n'exister plus demain. Que Dieu ne le permette pas! Qui a plus bravement pris cette initiative que la France de 89! A cette époque solennelle, elle a donné au monde la déesse Raison, elle a renversé la tyrannie dans la poussière, et elle a consacré parmi les nations la libre fraternité!

Lève-toi donc, ô Grande-Bretagne! ne perds pas le temps. Marche le front haut et montre aux nations la voie qu'elles doivent suivre. Plus de guerres possibles dès qu'un congrès du monde entier pourra juger les différends entre les nations. Plus d'armées permanentes avec lesquelles la liberté est impossible.

Plus de bombes! plus de navires cuirassés! Place aux bêtes et aux machines à moissonner. Que tous ces milliards employés en appareils de destruction servent maintenant à encourager l'industrie et à diminuer les misères humaines.

Commence, peuple anglais, pour l'amour de Dieu, commence la grande ère du pacte humain; fais joindre les nations présentes d'un si grand bienfait. Outre la Suisse, la Belgique, etc., qui répondront aussitôt à ton appel, tu verras les autres États, pressés par le bon sens des populations, accourir à tes embrassements et s'unir à toi. Que Londres soit dans

à l'ordinaire :

« Bonsoir, monsieur! Y a-t-il longtemps que vous êtes là? J'étais si occupée que j'ai failli ne pas vous voir... N'est-ce pas, M. Emery? ajouta-t-elle en s'adressant à Achille, qui, debout derrière sa chaise, étudiait dans une glace des poses et des gestes à effet.

— Mademoiselle a raison, répliqua-t-il en lançant au comte un regard moqueur, ces messieurs et moi, nous tenions avec elle une conversation fort animée.

— Que je regrette d'avoir interrompu et que je ne troublerai pas plus longtemps, » reprit Edmond en saluant pour se retirer.

Laure rougit de dépit; sa petite vengeance avait tourné contre elle-même.

« Voyez donc les jolies fleurs! s'écria-t-elle pour le retenir.

— Charmantes! et quel parfum! ce jasmin et ces violettes embaument le salon.

— N'est-ce pas, dit Laure avec malice, que je suis bien heureuse qu'on pense ainsi à moi? Mais vous ignorez encore de qui je tiens ce bouquet.

— Et je n'aurai pas l'indiscrétion de le demander. »

Laure rougit plus fort que la première fois; elle était piquée au vif. Quoi! pas l'ombre de jalousie! On tenait donc bien peu à elle!

« Eh! monsieur le comte, ce n'est pas un mystère! s'écria Achille avec fatuité.

— En ce cas, monsieur, je vous félicite de votre bon goût, répondit froidement Edmond. Votre bouquet est fort

le temps présent le siège du congrès qui sera choisi par l'entente mutuelle et le consentement de tous. Je le répète, que Dieu te bénisse! qu'il te rende tous les bienfaits que tu m'as prodigués.

Avec reconnaissance et affection,
Ton GARIBALDI.
Varignano, 28 septembre.

LES DERNIERS MEETINGS EN ANGLETERRE.

Nous n'avons encore rien dit des meetings qui ont lieu, en ce moment, en Angleterre. Ceux qui connaissent ce grand et libre pays savent qu'à côté des graves questions qui appellent et réunissent les hommes importants, il y a les prétextes de toute espèce dont se servent les faiseurs et les intrigants pour provoquer des démonstrations bruyantes, de telle sorte qu'à côté de l'usage de la liberté on en trouve le plus triste abus.

Il y a toujours eu des meetings en dehors desquels reste et contre lesquels proteste la partie intelligente et respectable de la population qui en comprend les inconvénients et les dangers, ainsi qu'on peut en juger par les extraits suivants du *Daily-Telegraph*, dont le libéralisme est aussi incontesté en Angleterre que l'étendue de sa publicité est considérable :

« On a beau sonder profondément dans les entrailles de la terre, dit le *Daily-Telegraph*, on trouve toujours une nouvelle couche; c'est ainsi que M. Ashurst et M. Moir n'ont, paraît-il, aucun rapport avec le dernier comité. Les représentants de ce comité sont un M. Wade Murray, un M. Clegg et un M. Bradlaugh, dont nous ne dirons rien pour le simple fait que comme 999 personnes sur 1,000, à Londres, nous n'avions jamais entendu prononcer leurs noms. Néanmoins, ces Messieurs ont convoqué, au nom du peuple anglais, un meeting pour montrer de la sympathie en faveur de Garibaldi. »

C'est la manifestation dont Hyde-Park a été dimanche le théâtre. Après avoir raconté d'une façon railleuse le conflit qui s'est élevé ce jour-là entre les partisans de Garibaldi et des Irlandais amenés sur les mêmes lieux par le désir de faire une contre-manifestation, le *Daily-Telegraph* s'exprime ainsi :

« Cette parodie des batailles livrées entre les Grecs et les Troyens, entre les Guelfes et les Gibelins, entre les puritains et les cavaliers, n'a été en elle-même qu'une mauvaise comédie. Mais ce qu'il y a de triste c'est que le nom et la cause de Garibaldi sont choses trop sacrées pour qu'on les mêle à ce misérable tapage. Nous demandons à tout homme de bon sens ce qu'une pareille démonstration, à supposer qu'elle réussit, peut faire de bien aux intérêts de l'unité italienne. Ni le Pape à Rome, ni l'Empereur à Paris, ni l'Empereur d'Autriche, ne retireront un seul soldat de la Péninsule un jour plus tôt quand il y aurait des meetings d'indignation à Hyde Park tous les dimanches, dès maintenant jusqu'à un jugement dernier. »

On lit également dans le *Daily New* :

« Les notes et les démonstrations anti-papales ne peuvent produire qu'un effet, c'est de faire penser dans les pays catholiques et surtout en France que céder Rome à l'Italie, ce sera donner une victoire à la foi protestante sur la foi catholique. Si cette idée prend pied à l'étranger, il sera presque impossible à l'Empereur de rien faire qui ait l'air d'une soumission aux exigences de la protestante Angleterre. »

Les *Nationalités* de Turin s'expriment ainsi sur le même sujet :

« Nous disions, en parlant de l'amnistie, que M. Mazzini faisait tous ses efforts pour empêcher qu'elle eût lieu, car il veut donner à penser que le gouvernement italien ne se décide à prendre cette mesure que pour céder à la pression révolutionnaire; on pourrait appliquer les mêmes réflexions aux meetings anglais, considérés au point de vue de la solu-

beau. »

En ce moment, M^{me} d'Avigny s'approcha de leur groupe.

« Viens Laure, viens, mon ange, te mettre au piano; ces dames brûlent d'entendre une seconde fois la jolie romance de l'autre soir. »

L'ange ainsi interpellé fit une petite moue fort peu céleste. Prêter l'oreille aux flatteries des jeunes lions lui allait beaucoup mieux que chanter une romance simple et légère qu'elle avait prise en aversion depuis la veille; nous saurons tout à l'heure pourquoi.

Elle accepta en rechignant le bras du comte, qui la conduisit au piano.

« N'aimez-vous pas mieux l'air de la Juive? demanda-t-elle en ouvrant ses cahiers.

— Non, pour l'amour de Dieu, pas de grand air! » répondit vivement une vieille dame connue par sa brusque franchise.

Et chacun lui fut gré d'épargner aux oreilles délicates les cris discordants dont elles étaient menacées.

Laure seule était furieuse; elle chanta mal et de très-mauvaise grâce, ce qui n'empêcha point M. Emery de l'écouter d'un air de ravissement et de l'accabler de compliments ridicules.

« N'est-ce pas, comte, que c'est divin? s'écria-t-il avec emphase.

— Oui, cette romance est charmante; musique expressive, paroles pleines de sentiment.

— De qui est-elle? demanda un des auditeurs.

— Ma foi, je n'en sais trop rien, répliqua Laure avec une feinte indifférence... de M^{lle} Dumont, je crois.

tion de la question romaine; il est évident que ces manifestations, provoquées plus par hostilité contre la France que par dévouement à Garibaldi, seraient plutôt de nature à paralyser qu'à hâter les déterminations de l'Empereur Napoléon.

« L'Unità italiana et le *Diritto* essaient de donner un grand retentissement à ces meetings dont ils exagèrent l'importance et dont ils ne comprennent pas la véritable signification. Ils se bercent de l'espérance de voir l'Angleterre prendre effectivement fait et cause pour l'Italie; les deux organes du parti de l'action oublient que, pour convoquer des meetings, il n'en coûte ni un homme ni un shilling. Disons, en passant, que la riche Angleterre ne s'est pas montrée très-généreuse à l'égard de Garibaldi; le comité garibaldien n'a recueilli, d'après l'Unità italiana, que la modique somme de 944 livres sterling, c'est-à-dire 22,000 fr.

« Que ces meetings se renouvellent souvent et ils ne tarderont pas à changer de caractère; le gouvernement anglais alors ne tardera pas à mettre un terme à ces prétendues sympathies pour les aspirations révolutionnaires. »

Nous livrons ces diverses appréciations au jugement de tous les hommes de modération et de bon sens.

(Constitutionnel.) P. de Troimonts.

On lit dans la *France* :

Nous recevons de Gènes, le 1^{er} octobre, une communication qui nous paraît mériter la plus sérieuse attention.

Garibaldi, qui vient d'envoyer à ses partisans une adresse dans laquelle il déclare que l'Italie n'a d'autre salut que la protection de l'Angleterre, a annoncé récemment à des amis qui lui ont rendu visite au Varignano, qu'il était d'accord avec des agents du gouvernement anglais pour la question de Rome.

Cette entente aurait pour but d'amener le cabinet britannique à déclarer à la France qu'il ne peut la laisser occuper seule plus longtemps une partie du sol italien, et qu'en conséquence, il ferait, de son côté, occuper la Sicile jusqu'à ce que la ville de Rome ait été évacuée par l'armée française.

Cette combinaison se rattache à des projets anciens et aux constantes ambitions de l'Angleterre. On sait, du reste, que toutes les richesses minérales de cette île sont exploitées par des sujets anglais et que des agents britanniques en parcourent en ce moment le territoire dans tous les sens.

Nous doutons beaucoup que le gouvernement de la reine, malgré ses tendances envahissantes, se prête facilement à ces excitations. Toutefois, en rapprochant cette nouvelle des meetings qui se tiennent en ce moment en Angleterre, des proclamations de Garibaldi et de Mazzini, de la mission mystérieuse du docteur Partridge, il est impossible de ne pas être frappé de tous ces signes qui révèlent l'alliance la plus complète entre le parti de l'action en Italie et les intérêts anglais.

A Renauld.

Chronique locale.

SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL.

M. Le Préfet du Lot vient d'adresser à MM. les Juges de paix la lettre suivante :

Nous sommes convaincu que l'appel chaleureux fait à l'esprit de bienfaisance des habitants aisés sera entendu, et que le département du Lot verra prochainement fonctionner, comme dans les départements circonvoisins, les comités

— M^{lle} Dumont?

— Oui, une petite maîtresse de musique, que patronne M^{me} d'Orange.

— Cette petite maîtresse de musique, dit Edmond en appuyant sur ce mot et en lançant à Laure un coup d'œil sévère, est une artiste véritable et l'amie intime de la vicomtesse, qui connaît son mérite.

— Il paraît, monsieur le comte, que vous vous intéressez très-fort et à la vicomtesse et à sa jolie protégée!

— Parce qu'elles en sont dignes, mademoiselle! » reprit-il un peu sèchement, blessé du ton mordant de cette réflexion.

Laure dédaigna de répondre; la tournure de l'entretien lui déplaisait de plus en plus, et, pour y mettre un terme, elle s'assit au piano et joua le plus long, le plus difficile et le plus bruyant des morceaux qu'elle possédait. Tandis qu'elle frappait sur les touches avec une violence à les briser, Edmond, retiré un peu à l'écart, considérait cette figure maussade et cette toilette prétentieuse. Il faisait involontairement des comparaisons avec Alice, si charmante la veille, sous la simple robe de soie noire. Alice avait cette beauté noble et pure qui inspire le respect en même temps que l'amour; sa physionomie révélait son âme, et son âme était un trésor de vertus et de sentiments élevés. Les traits de Laure, au contraire, manquaient d'expression, parce que son cœur était sec et son esprit borné; elle n'avait d'autre sourire que celui de la coquette, et son regard ne brillait jamais que de l'orgueil d'être entourée d'hommages et de la joie maligne d'en recueillir plus que ses amies, moins favorisées de la fortune.

Vicomtesse DE LERCHY.

La suite au prochain numéro.

locaux, au grand avantage des classes laborieuses.

A. LAYTOU.

Cahors, le 28 sept. 1862.

Messieurs les Juges de paix,

Mon prédécesseur, par deux circulaires insérées aux nos 867 et 870 du Recueil administratif, a appelé l'attention de MM. les Maires sur l'utilité de l'institution de la Société du Prince Impérial, due à l'initiative de S. M. l'Impératrice, et qui a pour but de venir en aide aux ouvriers qui éprouvent trop souvent de grandes difficultés pour emprunter un petit capital destiné à l'achat des instruments d'agriculture, des outils, des matières premières, ou pour subvenir aux besoins accidentels et temporaires, et à engager en même temps ces fonctionnaires à provoquer dans leurs communes respectives des souscriptions suffisantes pour permettre l'organisation de comités locaux et faire participer ainsi aux bienfaits de l'institution les ouvriers malheureux du département du Lot.

Soit que les avantages de la Société du prince Impérial pour les classes laborieuses, n'ait pas été bien compris, soit manque d'initiative de la part de MM. les Maires, cet appel n'a encore abouti qu'à de rares souscriptions, et, par suite, aucun comité n'a pu être organisé jusqu'ici.

Cependant le département du Lot, qui compte de si nombreux ouvriers nécessiteux et dont les efforts soutenus par un travail nécessaire à la subsistance de leurs familles, rendent dignes d'intérêt, ne saurait rester en arrière du mouvement qui s'est produit dans tous les autres départements de l'Empire, en faveur de la Société du prince Impérial. Les âmes généreuses y sont, comme ailleurs, en grande majorité, et elles ne feront pas défaut, pour peu que leur concours soit sollicité directement. J'en puiserai au besoin la persuasion dans l'allocation de 500 fr. votée spontanément à titre de don, à la Société, par le Conseil général, dans sa dernière session.

Mieux que personne, Monsieur le Juge de paix, vous êtes en mesure de provoquer dans votre canton de nombreuses adhésions, et je viens, dans ce but, faire un appel pressant à votre dévouement. Je vous prie instamment de concerter immédiatement avec les notabilités du canton, avec MM. les curés, avec les personnes notoirement charitables, les moyens d'obtenir le plus grand nombre de souscriptions, et puis de me faire part des démarches auxquelles vous vous serez arrêtés et du bien qu'elles auront produit.

Si, comme je l'espère, vous obtenez par votre action, votre zèle soutenu, une somme de souscriptions suffisante pour les besoins du canton, vous voudrez bien me proposer en même temps une liste des personnes qui vous paraîtraient devoir être appelées à former le comité local pour la circonscription cantonale. Le comité s'adjointrait lui-même les dames patronesses de son choix.

La mission que je vous confie, Monsieur le Juge de paix, ne laisse pas, je le sais, que de présenter des difficultés; mais votre esprit de bienfaisance, votre attachement aux classes ouvrières et votre dévouement intelligent sauront les surmonter sans trop de peine, j'en ai la conviction. Je vous saurai gré, dans tous les cas, de l'empressement que vous aurez mis à seconder de tous vos efforts le succès de l'œuvre éminemment utile fondée par l'Impératrice EUGÉNIE.

Agréer, etc.

Le Préfet du Lot,
M^{rs} DE FLEURY.

SOCIÉTÉ DU PRINCE IMPÉRIAL
SOUSCRIPTION

Ouverte au bureau du Journal du Lot.

Listes précédentes..... 317 20
Quatrième liste.

| | |
|---|------|
| MM. | |
| Andrieu, greffier..... | 4 » |
| Lemoine, directeur des contrib. ind..... | 20 » |
| Longairou, 1 ^{er} commis de direction..... | 3 » |
| Goy, inspecteur..... | 5 » |
| De Vielh, receveur principal..... | 5 » |
| Magnoac, 4 ^{es} commis de direction..... | 2 » |

Total..... 353 20

Par arrêté préfectoral du 7 septembre 1862, M. Galaret (Jean) a été nommé adjoint au Maire de la commune de Quissac, en remplacement de M. Andrieu, décédé.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS.

Il est d'un intérêt public, ce nous semble, de rappeler, au moment de la rentrée des classes, les succès de tout genre obtenus par le Lycée de notre ville. Jamais peut-être les élèves de cet établissement n'avaient, dans les diverses et imposantes luttes de l'intelligence, réussi avec autant d'ensemble et de bonheur qu'ils l'ont fait cette année.

En effet, Prix d'honneur et brillants succès au concours général des cinq Lycées de l'Académie, dix-neuf réceptions au baccalauréat ès-lettres et au baccalauréat ès-sciences, admissions distinguées à l'École d'Aix, sans compter une foule d'autres avantages obtenus dans d'autres parties; telle est la position actuelle.

Si nous signalons ces succès, qui parlent

assez haut par eux-mêmes, c'est pour éclairer les pères de famille qui hésiteraient sur le choix d'une maison d'éducation. Ces renseignements nous paraissent d'ailleurs donnés avec autant de désintéressement que d'à-propos, à une époque où on exige des jeunes gens appelés à tenir un rang dans le monde des connaissances aussi profondes que variées.

Les pères de famille peuvent donc être assurés de trouver pour leurs enfants au Lycée tous les secours nécessaires à l'obtention des grades correspondants à la position qu'ils se proposent de leur faire embrasser.

La nouvelle administration, jalouse de se tenir au courant du progrès de l'époque, n'a rien négligé pour introduire dans cet établissement toutes les améliorations qui peuvent contribuer au bien-être matériel et au perfectionnement religieux et moral des élèves.

Les familles peuvent en conséquence compter sur une éducation chrétienne, une instruction solide et les soins les plus paternels.

C'est ainsi que sera justifiée la confiance toujours croissante donnée à cet Etablissement qui fait déjà revivre les beaux jours de son ancienne prospérité.

Dans sa séance du 10 septembre dernier, le Conseil départemental de l'instruction publique a fixé pour toutes les écoles primaires du département, au 1^{er} octobre 1862, l'ouverture des vacances de la présente année scolaire, et au 1^{er} novembre suivant, la rentrée de la prochaine année classique.

Par sa circulaire du 18 septembre, M le Préfet prie MM. les Maires d'en aviser les Instituteurs, en les invitant à se conformer rigoureusement à cette décision, à laquelle il ne peut rien changer, pour quelque motif que ce soit.

On nous écrit de Cazals :

Dimanche 28 septembre avait lieu la distribution des prix aux élèves de l'école communale de Cazals.

La salle au blé, splendide décorée, avait été choisie pour cette fête. Bientôt envahie par une société choisie, elle a offert un coup-d'œil charmant. Les dames y étaient en nombre. Les autorités municipales s'y montraient au premier rang.

Après quelques dialogues et une pièce en trois actes, arrangés pour la circonstance, le tout fort bien interprété par les élèves, M. Solinhac curé de la paroisse, ancien missionnaire lazariste, président, a prononcé un éloquent discours qui a été couvert d'applaudissements.

Puis chaque élève a reçu la récompense de son travail et est allé goûter au sein de la famille quelques semaines de plaisirs, et y puiser de nouvelles forces pour la prochaine année scolaire.

Nous lisons dans la France médicale :

Il a été fait, pour l'année 1860 et les années précédentes, un curieux travail sur la longévité comparée dans chacun des départements.

Le nombre moyen annuel des décès à l'âge de cent ans et au-dessus, en France, est de 148. Voici, par ordre décroissant, les quinze départements qui en comptent le plus :

Basses-Pyrénées, Dordogne, Calvados, Gers, Puy-de-Dôme, Ariège, Aveyron, Gironde, Landes, Lot, Ardèche, Cantal, Doubs, Seine, Tarn-et-Garonne. On voit que les pays de montagnes se retrouvent en grand nombre dans cette série. On est étonné d'y voir figurer la Seine.

Cependant, ces départements ne conservent pas le même rang quant à la durée de la vie moyenne, qui semblerait prouver que quelques cas d'une extrême longévité ne suffisent pas pour préjuger les conditions de vitalité d'une contrée. Voici, en effet, leurs numéros d'ordre :

Basses-Pyrénées, 7; Dordogne, 42, Calvados, 2; Gers, 20; Puy-de-Dôme, 30; Ariège, 48; Aveyron, 34; Gironde, 18; Landes, 52; Lot, 53; Ardèche, 43; Cantal, 23; Doubs, 25; Seine, 54; Tarn-et-Garonne, 13.

— Voici un relevé statistique des différentes époques auxquelles les vendanges ont commencé depuis la fin du seizième siècle jusqu'en 1845, époque de l'apparition de la maladie de la pomme de terre.

Pendant les six dernières années du seizième siècle, les vendanges eurent lieu du 25 au 30 août;

Au dix-septième siècle, elles eurent lieu :

4 fois du 25 au 30 août,
24 fois du 1^{er} au 10 septembre,
26 fois du 11 au 20 septembre,
30 fois du 21 au 30 septembre,
16 fois du 1^{er} au 10 octobre,
Au dix-huitième siècle :

1 fois du 25 au 31 août,
18 fois du 1^{er} au 10 septembre,
24 fois du 11 au 20 septembre,
39 fois du 21 au 30 septembre,
18 fois du 1^{er} au 10 octobre,

Pendant les 45 premières années du dix-neuvième siècle :

3 fois du 11 au 20 septembre,
18 fois du 21 au 30 septembre,
24 fois du 1^{er} au 10 octobre.

Il résulte de ces chiffres, qu'on vendange aujourd'hui vingt jours au moins plus tard que pendant le dix-septième siècle.

En général, sous toutes les latitudes et dans toutes les vignes, les vendanges faites de bonne heure fournissent les meilleurs vins.

Tribunal de simple police de Cahors

Audience du 20 septembre 1862.

Un roulier a été condamné à 6 fr. d'amende pour s'être endormi sur sa charrette.

Un autre à 6 fr. pour abandon d'une charrette attelée.

Un autre à 6 fr. pour défaut de guides.

Deux autres à 6 fr. chacun pour défaut d'éclairage.

Un habitant à 5 fr. pour maraudage dans une terre chargée de la récolte.

Un habitant à 5 fr. pour injures (partie civile).

Un domestique à 5 fr. et deux jours de prison pour mauvais traitements à un chien.

Trois habitants à 4 fr. chacun pour défaut de balayage.

Deux boulangers à 4 fr. chacun pour avoir reçu du blé un jour de marché.

Deux marchands de grains à 4 fr. chacun pour avoir porté du blé chez deux boulangers de la ville, un jour de marché, sans lettre de voiture.

Quatre charretiers à 4 fr. chacun pour abandon de leurs charrettes sur la voie publique sans être éclairés.

Une revendeuse, à 4 fr., pour avoir été trouvée sur les avenues de la ville accaparant des denrées.

Une servante, à 4 fr., pour jet d'eau sur la voie publique.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 5 octobre 1862.

45 Versements dont 3 nouveaux..... 1,365^{fr} »
7 Remboursements dont 2 pour solde..... 1,276 77

TAXE DU PAIN. — 28 septembre 1862.

1^{re} qualité 37 c., 2^e qualité 34 c., 3^e qualité 32 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 15^c; 2^e catégorie, 1^{fr} 05^c.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 95^c; 2^e catég., 85^c.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 30^c; 2^e catégorie, 1^{fr} 20^c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{fr} 25^c; 2^e catégorie 1^{fr} 15^c.
Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Voici quelques renseignements donnés par les journaux sur les vendanges dans le Languedoc et le Gard :

« Du Languedoc, on écrit à l'Espérance du Peuple, de Nantes, que les vendanges s'avancent, que la quantité sera d'une bonne récolte, que la qualité sera très-bonne, partout où le raisin n'a point eu à souffrir des inondations. Les cours ne sont point encore établis; il reste peu de vins vieux, qui sont très-chers. »

— Nous lisons dans le Courrier du Gard :

« Les vendanges sont, à très-peu de chose près, terminées dans notre département. La récolte, amoindrie sur quelques points par l'oïdium, surtout dans les localités qui persistent encore à ne pas recourir à l'opération préservatrice du soufrage, et dans d'autres parties par l'action du soleil, qui a desséché les grappes, a été satisfaisante dans la plupart des communes. »

» On peut dire aujourd'hui qu'à considérer la récolte dans son ensemble, elle est au moins égale, sinon supérieure, à celle de l'année dernière. Quant à la qualité des vins déjà soutirés, on les trouve meilleurs de qualité que ceux de la dernière récolte; ils sont à la fois plus riches en alcool et plus montés en couleur. Il y a donc à se féliciter du rendement de cette année pour le plus important de nos produits agricoles. »

Pour extrait: A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet).

ITALIE.

La Discussionne dément le bruit de la dissolution de la Chambre; elle sera convoquée en novembre.

Le bruit court que M. Rothschild entrera dans la Société des chemins de fer napolitains.

Naples, 3 octobre.

La cour d'assises de Lucera a condamné, en vertu de l'art. 268 du Code pénal. Mgr Frascolla, évêque de Foggio, à deux ans de prison et 4,500 fr. d'amende.

PORTUGAL.

On écrit de Lisbonne que le mariage du roi devait avoir lieu le six octobre. Siôt après la célébration, les royaux époux devaient aller rendre visite à l'Empereur et à l'Impératrice des Français. LL. MM. passeront à Paris la 2^e quinzaine d'octobre.

ANGLETERRE.

Londres, 3 octobre.

Le Morning-Advertiser annonce que, par suite

d'une demande signée par mille citoyens influents de Londres, le lord-maire présidera un meeting gari-baldien, à Guidhal, dans la cité.

PRUSSE.

Berlin, 4^{er} oct. bre.

Dans un but de conciliation, le gouvernement est, dit-on, disposé à accepter provisoirement, de la Chambre, l'autorisation des dépenses pour la réorganisation de l'armée, de mois en mois. Ce projet de transaction, rencontre une certaine sympathie parmi les députés.

Berlin, 2 octobre.

Le parti conservateur fait signer dans toute la Prusse des adresses tendant à engager le roi à ne rien céder à la Chambre des députés.

Le comité central (libéral) pour les élections rédige, de son côté, une Adresse destinée à contrebalancer ces influences.

Cette dernière sera présentée à Sa Majesté par une députation composée des membres les plus marquants du parti progressiste.

On annonce la prochaine nomination de M. Vonder Heydt comme membre de la chambre des seigneurs.

AUTRICHE.

Vienne, 2 octobre

Après une discussion très vive, le comité des finances a, sur la motion de M. Hubst, résolu hier que la reprise des paiements en numéraire aurait lieu en 1867.

RUSSIE.

La Patrie annonce que le comte André Zamoyski a été reçu par l'Empereur Alexandre, et que après un long entretien Sa Majesté l'a engagé à voyager pendant quelque temps. Le comte Zamoyski doit aller à Londres, où il est autorisé à se rendre par terre, mais sans passer par Varsovie.

AMÉRIQUE.

New-York, 24 septembre.

Le président Lincoln déclare, dans une proclamation, qu'après le 1^{er} janvier prochain, les esclaves des Etats révoltés seront déclarés libres.

Le général Bragg assiège Louisville. Les fédéraux ont tenté vainement de passer le Potomac.

New-York, 26 septembre.

Le bruit d'une nouvelle levée de cent mille hommes se répand.

— Le président Lincoln a suspendu l'habeas corpus.

Il a déclaré la loi martiale dans tous les Etats-Unis pour toutes les personnes arrêtées, aidant les rebelles et empêchant la conscription.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Paris.

7 octobre.

Il y a eu conseil des ministres le 6 du courant à l'Hôtel du garde des Sceaux, place Vendôme.

— On mande de Biarritz que l'Empereur, l'Impératrice et le prince Impérial quitteront cette résidence le 10 octobre.

— On lit dans la partie non officielle du Moniteur :

Plusieurs journaux ont parlé récemment de décision prise, sur l'avis de la commission d'examen des ouvrages dramatiques, en ce qui concerne un drame emprunté au roman les Misérables, ainsi que des dispositions qui en seraient dès à présent la conséquence. La commission ne formule son opinion que sur les pièces dont l'examen lui est déferé; et la seule chose exacte dans les assertions des journaux, c'est que l'interdiction de cet ouvrage a été prononcée sur la proposition de la commission.

— La vénérie impériale est installée depuis quelques jours à Compiègne où l'on organise de grandes chasses pour le mois prochain.

— M. Barrot quitte Paris aujourd'hui pour retourner à son poste d'ambassadeur en Espagne.

— D'après une correspondance de Turin M. Rattazzi aurait l'intention de venir à Paris vers le 15 octobre, chargé d'une mission spéciale par S. M. Victor-Emmanuel pour l'Empereur.

— On annonce le prochain départ du baron de Kisseleff pour St-Petersbourg.

— Le Bulletin des Lois promulgue un décret impérial en vertu duquel, à partir du 1^{er} janvier 1863, les traitements de diverses catégories de magistrats recevront l'augmentation depuis si longtemps réclamée par l'opinion publique.

— La distribution des prix et médailles aux exposants de Londres aura lieu le 31 octobre.

— L'Empereur et l'Impératrice ont envoyé de magnifiques cadeaux à la princesse Pie, reine de Portugal.

— Nous apprenons que l'Empereur a fait don à la société royale d'Angleterre de tous les produits envoyés par les colonies françaises au musée de Keusington.

— Le prince Pierre Bonaparte est arrivé à Marseille, venant de Bastia.

Une souscription est ouverte pour élever un monument à M. de Gasparin. Le prince Napoléon s'est fait inscrire pour 100 fr. sur la 2^e liste des souscripteurs.

— M. le comte de Persigny, qui vient de passer quelques jours à sa terre de Chamaran-de, est attendu à Paris.

— L'Empereur vient d'autoriser le fils aîné d'Abdul-Medjid, âgé de 22 ans, à suivre, comme externe, le cours de l'Ecole polytechnique, sans avoir à subir l'examen préalable.

— M. Mirès est poursuivi, dit-on, pour le dernier mémoire qu'il vient d'adresser à la Cour de cassation.

— Les ambassadeurs Japonais sont partis de Paris ce matin. Le transport le Rhin est mis à leur disposition pour les conduire à Libourne.

— Hier dimanche, à sept heures du soir, au moment où le train régulier de voyageurs partant de la gare de Versailles (rive droite), pour Paris, un train de voitures vides s'est avancé jusqu'à la voie de départ, et a heurté plusieurs voitures du train en marche pour Paris. Il n'y a aucune mort à déplorer, mais onze personnes ont été blessées.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Il y a dans ce monde de singulières existences. On nous signale celle d'un homme habitant une des petites communes du département de la Sarthe, qui n'a pas son pareil dans le monde entier. Cet homme, âgé de quarante-cinq ans, bon ouvrier, avait acquis une certaine aisance, lorsqu'il fut atteint tout-à-coup d'une sorte de monomanie, du reste fort douce, consistant à croire qu'il était destiné à vivre neuf cents ans, comme Mathusalem. Lorsque cette idée, cette folie (et il n'en a pas d'autres) se fut emparée de lui, il se fit ce raisonnement : que devant vivre neuf siècles, s'il passait les cinq premiers à amasser pour les quatre derniers, il aurait une existence exempte de soucis pendant quatre cents ans, rien qu'en laissant accumuler son petit revenu. Mais pour cela il fallait vivre de peu. Il fit mieux, et résolut le problème si difficile de vivre de rien. Pour cela, il cessa de se vêtir et ne se nourrit plus que de toutes sortes de détritus.

Il est arrivé à se faire un tel estomac, à s'habituer si bien aux aliments de toutes sortes, que les médecins ont déclaré empoisonnable

ce nouveau Mithridate. Cet homme est, du reste, plein d'honnêteté et d'une intelligence remarquable, à part sa monomanie.

— Dans la nuit du 28 au 29 septembre dernier, il s'est produit à St-Estève, village à 4 kilomètres de Perpignan, dans la maison de M. le maire, M. H. Gally, un phénomène d'électricité assez remarquable.

Il était environ une heure du matin, M. Gally et sa famille étaient au lit, lorsqu'éclata un violent orage, accompagné d'une pluie torrentielle. Le tonnerre était tombé dans le jardin de M. Saisset, à 7 ou 800 mètres de la maison précitée; mais personne, chez M. le maire, n'ayant ressenti la moindre commotion électrique, ni même songé que la demeure avait pu être visitée par cet hôte invisible mais si redoutable, tout le monde se sentant à l'abri, s'était replongé dans les douceurs du sommeil; mais quel ne fut pas l'étonnement général, le matin, lorsque à la clarté du jour on s'aperçut que toutes les portes et toutes les fenêtres, tant au rez-de-chaussée que du 1^{er} étage, dans la salle à manger donnant sur le jardin, comme dans la cuisine donnant sur la rue, couvertes comme d'éclaboussures d'étain ou d'argent fondu, et, par places, surtout autour desdites ouvertures, de traînées brillantes et semblant résulter d'un frottement fait avec un de ces métaux.

Les gonds, les serrures, les espagnolettes, toutes les ferrures, en un mot, paraissaient étamées. Les casseroles en cuivre étaient tachées et jusqu'au robinet en cuivre d'une futaie se trouvant dans la cave adjacente à la cuisine, qui avait pris également cette teinte argentine. Le tonnerre semble être descendu par la cheminée de la cuisine dont une brique est tombée sur le toit, mais on n'aperçoit aucune trace évidente de sa sortie. Il est seulement à remarquer que la porte de la cave où bout la vendange, a été touchée plus que les autres. Ordinairement la fondre laisse voir son entrée et sa sortie quand elle a pénétré dans un bâtiment, mais ici on ne saurait rien préciser. Il est à supposer qu'il y a eu diffusion du fluide par suite des nombreux courants d'air qui existaient dans la cuisine, et qu'il est rentré dans le sol par les portes et fenêtres qui étaient ses meilleurs conducteurs.

Ce phénomène qui n'aurait pas laissé de causer de grands malheurs s'il était arrivé plus tôt, alors que la famille était réunie dans la cuisine, n'a heureusement atteint personne ni même rien brisé dans l'intérieur de la maison.

Pour extrait : A. LAYTOU.

AVIS AUX RENTIERS

Les propriétaires de Rentes de l'ancien fonds 3 p. 0/0 qui touchent leurs arrérages dans le département du Lot, seront admis, à partir du 1^{er} octobre 1862, à faire l'échange de leurs titres contre de nouvelles inscriptions payables par trimestre, conformément à l'article 47 de la loi du 2 juillet dernier.

Cet échange sera fait à la Recette générale ou à la Recette de l'arrondissement qui effectuait le paiement des arrérages.

Conformément aux règlements, l'échange des inscriptions ayant plus de 10 ans de date s'opérera sur la justification de l'existence des titulaires.

Cette justification ne sera pas exigée s'il est présenté simultanément des inscriptions au même nom ayant moins de 10 ans de date.

Le certificat d'existence pourra être délivré par le maire ou par un notaire; il devra être légalisé, s'il émane d'un autre arrondissement.

BULLETTIN COMMERCIAL.

Dans le Sancerrois, la vendange va être achevée. On est très-satisfait du rendement qui équivaut à peu près à deux hectolitres par deux ares et demi. Le vin y sera bon, car le fruit était sain. On a vendu à livrer à raison de 40 francs les deux hectolitres, mais sans fût et au sortir de la cuve.

La Côte-d'Or, principalement la Côte de Nuits, ne commencera la vendange que lundi prochain. Les vignes du clos Vougeot sont chargées de fruits. On traite des vins blancs de la plaine, faits déjà, de 25 à 30 francs les 228 litres; les vins rouges ordinaires se traitent depuis 40 jusqu'à 55 fr. les 228 litres. Le tout sans logement pris au pressoir.

Les vins nouveaux, dans les environs de Lyon, se vendent de 50 à 53 fr. les 228 litres, mêmes conditions.

Le Sud est généralement on ne peut plus satisfait. La Franche-Comté a fait également une bonne année comme rendement.

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT, DE LA 1^{re} QUINZAINE DE SEPTEMBRE.

| | Hectolitre. | le quintal métrique. |
|--------------|--------------------|----------------------|
| Froment... | 23 ^f 69 | 30 ^f 35 |
| Méteil..... | 48 09 | 24 51 |
| Seigle..... | 45 85 | 21 94 |
| Orge..... | 47 18 | 28 76 |
| Sarrasin... | 45 48 | 25 84 |
| Mais..... | 46 97 | 24 40 |
| Avoine..... | 8 79 | 20 28 |
| Haricots.... | » » | » » |

PAIN (prix moyen).
1^{re} qualité, 0^f 38; 2^e qualité, 0^f 33; 3^e qualité, 0^f 30.
Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1^{re} quinzaine de septembre.

| | Amenés. | Vendus. | Poids moyen. | Prix moyen du kilog. |
|--------------|---------|---------|--------------|----------------------|
| Bœufs..... | 33 | 33 | 362 k. | 0 ^f 64 |
| Veaux..... | 92 | 92 | 82 k. | 0 ^f 73 |
| Moutons..... | 281 | 281 | 34 k. | 0 ^f 55 |
| Porcs..... | 42 | 42 | 142 k. | 4 ^f 10 |

VIANDE (prix moyen).
Bœuf 1^{er} 05; Vache 1^{er} 70; Veau 1^{er} 46; Mouton, 1^{er} 45 c.
Porc, 1^{er} 30.

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Mercredi, 8 octobre 1862.

| | Hectolitres exposés en vente. | Hectolitres vendus. | PRIX moyen de l'hectolitre. | POIDS moyen de l'hectolitre. |
|-----------|-------------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Froment.. | 271 | 66 | 23 ^f 32 | 78 k. 240 |
| Mais..... | 28 | 44 | 14 ^f 48 | » |

BULLETTIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

6 octobre 1862.

| | Au comptant: | Dernier cours. | Hausse. | Baisse. |
|---------------------|--------------|----------------|---------|---------|
| 3 pour 100 | | 72 10 | » | » 65 |
| 4 1/2 pour 100..... | | 99 25 | » | » 05 |

7 octobre.

| | | | | |
|---------------------|--|-------|---|------|
| 3 pour 100 | | 71 30 | » | » 80 |
| 4 1/2 pour 100..... | | 98 35 | » | » 90 |

8 octobre.

| | | | | |
|---------------------|--|-------|---|------|
| 3 pour 100..... | | 71 75 | » | » 45 |
| 4 1/2 pour 100..... | | 98 50 | » | » 45 |

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 4 octobre. Fournié (Guillaume-Jean-Honoré-Antoine)
- 5 — Alibert (Joseph).
- 6 — Nadal (Louis-Auguste).
- 7 — Tulle (Félix).
- 7 — Auricoste (Edouard).
- 8 — Malbert (Bernard).
- 8 — Rouby (Louise).

Décès.

- 4 — Laur (Marie), sans profession, 25 ans.
- 6 — Frezal (Jean-Antoine), ex-employé, 74 ans.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

TACHES ET BOUTONS AU VISAGE
AUX VILLES DE FRANCE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS LE PLUS VASTE DE L'UNIVERS

51, rue Vivienne,

PARIS

et rue Richelieu, 104.

Envoi franco dans toute la France, même pour les trajets indirects.

Choix conditionnels de Cachemires de l'Inde, Châles français, Dentelles, Lingerie, pour Corbeilles de Mariages.

Envoi franco d'Echantillons, Catalogues, Planches des modèles de Confection, etc.

NOTA. --- Les Marchandises, continuellement renouvelées par suite d'un immense chiffre d'affaires, sont toujours de la première fraîcheur et de la plus récente création comme nouveauté.

AVIS AUX INSTITUTEURS

EN VENTE

Chez Madame veuve Richard, libraire, à Cahors

MÉTHODE

INGÉNIEUSE

DE LECTURE

à la portée de toutes les intelligences
Pour apprendre promptement et très-facilement la lecture courante aux élèves de toutes les écoles et aux adultes.

Par ANNA RESSÉQUIER, Institutrice brevetée à Pern, (Lot).

AU PAUVRE DIABLE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

VENTE EN LIQUIDATION

Le sieur LABIE a l'honneur de prévenir le Public qu'ayant contracté des engagements très-sérieux envers une maison de Paris, engagements qu'il doit remplir au 1^{er} janvier prochain, il vendra, à partir de ce jour, toutes les marchandises de son magasin à 25 et 30 pour cent de rabais. -- Malgré la hausse de 40 pour cent sur certains articles, ils seront vendus, chez M. Labie, toujours aux mêmes conditions. Le prix n'en sera pas augmenté.

MÉDAILLE D'OR. TOPIQUE PORTUGAIS. MÉDAILLE D'OR.

5 fr. le flacon. 3 f. le 1/2 flacon.

C. ROUXEL, 52, rue Culture-Sainte-Catherine, PARIS.



Ce Topique, seul sans concurrent, guérit radicalement et sans interruption de travail, les couronnements, blessures par haras, juments, etc. Le poil repart de la même couleur sur la partie blessée. — On trouve au même dépôt: La véritable Graine de Moutarde de Hollande de C. Rouxel, à 1 fr. 20 c. le 1/2 lb. — Egalement: L'huile de Foie de Morue hollandaise (Doré) infatigable contre les toux, bronchites et affections pulmonaires des animaux domestiques. Se trouve chez M. VINEL, pharmacien, à Cahors.

BAYLES J^{NE}

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de lunettes de myope et de presbite en verre, cristal, blancs et colorés des meilleures fabriques de Paris; baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, stéréoscopes, épreuves et articles d'arpenteur.

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Billets de mariages, etc., etc.

CASTANET

Cartes de Visite

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.

10 fr. le flacon, 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.

Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

Demande de représentant

Une des principales maisons de commerce en Vins de Champagne désire trouver un bon représentant à la Commission pour le placement de ses Vins. — Ecrire à H. A. poste restante à Epernay, (Marne).

LE CHOCOLAT-MENIER

se rencontre partout, dans les villes, dans les campagnes et jusque dans le moindre village. Il est adopté universellement, et le chiffre de sa consommation s'explique par millions de kilogrammes. Une vente aussi importante ne peut s'expliquer que par la bonne qualité de ce Chocolat et par sa supériorité réelle quand on le compare avec ceux qui sont vendus 20 à 25 0/0 plus cher. Cet accord entre la modération du prix et la bonté du produit dérive naturellement de la position spéciale de la Maison MENIER.

1^o— Elle importe elle-même d'Amérique ses provisions de cacao, et des agents établis aux lieux-mêmes de production y choisissent les meilleures espèces.

2^o— Sa fabrication a pris une telle importance que ses frais, répartis sur cette grande production deviennent bien moindres que dans les fabriques ordinaires.

3^o— Fondée depuis longues années, elle a eu le temps d'amortir le capital représenté par ses machines et son installation industrielle : l'intérêt de ce capital n'est plus une cause d'augmentation de ses prix de revient.

On peut donc faire ce raisonnement : si elle achète moins cher les bonnes sortes de cacao, si elle fabrique à moins de frais, elle peut conséquemment vendre à meilleur marché des qualités de Chocolat que d'autres fabriques doivent coter à un plus haut prix.

A cette conclusion logique, il faut ajouter que la Maison MENIER a pour système de réduire toujours dans de justes limites le prix de ses Chocolats, afin d'appeler le plus grand nombre possible de consommateurs à se servir d'un aliment aussi salubre.